



**FASMI**

Le 19 novembre 2015



## Les renforts dans la sécurité et la défense conduiront à une dépense de 600 millions d'euros en 2016 (Michel Sapin)

Par [Julie Robelet](#)

Les renforts annoncés par le président de la République dans le domaine de la défense et de la sécurité conduiront à "une dépense supplémentaire sur le budget de l'État de l'ordre de 600 millions d'euros en 2016", annonce le ministre des Finances, Michel Sapin, en ouverture de l'examen du projet de loi de finances pour 2016 au Sénat, jeudi 19 novembre 2015. François Hollande a annoncé devant le Congrès ([lire sur AEF](#)) la création de "8 500 postes supplémentaires dans la police, la gendarmerie, la justice et les douanes dans les deux prochaines années". Outre la première tranche de ces emplois nouveaux, l'enveloppe de 600 millions d'euros permettra et le financement des "besoins en équipement qui les accompagnent", précise Michel Sapin. La commission des Finances du Sénat indique dans un communiqué, mercredi 18 novembre 2015, "réserver son vote sur les crédits de la mission 'sécurités'".

"Dès la semaine prochaine, à l'occasion de la discussion sur la seconde partie de cette loi de finances, le gouvernement proposera de rajouter les crédits nécessaires à ces postes ainsi que les crédits de fonctionnement qui doivent les accompagner", indique le ministre des Finances, Michel Sapin, jeudi 19 novembre 2015.

"Le gouvernement vous proposera par amendement d'amplifier, dès 2016, les créations de postes dans trois ministères", rappelle Michel Sapin. "Au ministère de l'Intérieur, dans la police et la gendarmerie, ce sont 5 000 postes supplémentaires sur deux ans qui seront créés. Ces créations s'ajouteront à celles que nous avons décidées depuis 2012 et notamment aux créations déjà annoncées au printemps dans le cadre du plan de lutte contre le terrorisme ([lire sur AEF](#)). Au total, nous reviendrons, en 2017, au niveau de postes de 2007", détaille-t-il.

### DÉGRADATION "ASSUMÉE" DU DÉFICIT

Au ministère de la Justice, "ce sont 2 500 postes qui seront créés sur deux ans. Ils s'ajouteront aux 4 744 créations de postes réalisées et prévues sur le quinquennat". Dans les services de la douane, "1 000 postes seront créés dans les deux ans qui viennent". Au ministère de la Défense, "les 2 300 créations de postes annoncées pour 2016 seront réalisées comme prévu. Et à partir de 2017, les effectifs seront stabilisés et ce jusqu'en 2019".

Michel Sapin précise que, malgré ces augmentations de budget, "il ne peut être question d'augmenter les impôts des Français ou de réduire les crédits des autres ministères, qui chacun concourt également dans leur périmètre respectif à l'action de l'État, et souvent d'une manière ou d'une autre à la lutte contre le terrorisme". Et d'ajouter : "C'est pourquoi nous assumons, à ce stade de la discussion budgétaire, une dégradation du déficit."

## **LES RÉSERVES DE LA COMMISSION DES FINANCES**

La commission des finances du Sénat, réunie le 18 novembre 2015, "réserve son vote sur les crédits de la mission 'sécurités', dans l'attente de l'amendement du gouvernement mettant en œuvre les décisions annoncées", indique-elle dans un communiqué, mercredi 18 novembre 2015. Cette décision a été prise "à l'initiative de Philippe Dominati (Les Républicains, Paris), rapporteur spécial des programmes 'police nationale' et 'gendarmerie nationale'".

Les sénateurs estiment en effet que la création de "1 632 postes" initialement prévue pour la police et la gendarmerie en 2016 "masque une paupérisation des forces de sécurité intérieure, qui ne disposent plus des moyens suffisants pour assurer leurs missions". Ils précisent que "la part des dépenses de fonctionnement et d'investissement au sein des deux programmes atteint ainsi un niveau critique (12 %) qui ne permet pas de garantir la capacité opérationnelle de nos forces".

Au-delà des mesures annoncées suite aux attentats perpétrés à Paris et Saint-Denis, le projet de loi de finances "ne prévoit qu'une hausse de 0,9 % des crédits des programmes 'police nationale' et 'gendarmerie nationale'. À titre de comparaison, l'augmentation était de 3,5 % en 2009, de 2,6 % en 2011 et de 2 % en 2013", indique la commission des Finances. "Afin de dégager des marges de manœuvre sur le plan budgétaire, une stratégie fondée sur la rationalisation des tâches et la mutualisation des moyens doit être mise en œuvre. En la matière, la dynamique engagée en 2009 avec le rattachement de la gendarmerie au ministère de l'Intérieur a été interrompue", estime-t-elle.

Les sénateurs regrettent en outre une "prise de conscience tardive des enjeux", après la manifestation de policiers place Vendôme, "avec par exemple l'annonce un plan interne de simplification des tâches" ([lire sur AEF](#)).

## **le bureau national**